

Actions du parquet européen = [European Public Prosecutor's Office - EPPO](#), page officielle de Facebook

17 février : L'EPPO à Milan arrête six personnes et saisit des biens, des voitures de luxe, des bijoux et de l'argent dans une enquête sur un système massif de fraude à la TVA avec des dommages de 40 millions d'euros. Des entreprises établies en Bulgarie, aux Pays-Bas, en Pologne et en Slovaquie auraient échappé à la TVA en vendant des équipements électroniques et informatiques sous-évalués à des entreprises écrans en Italie. Les marchandises ont ensuite été vendues sur le marché italien et européen. Selon Europol, la fraude carrousel à la TVA coûte chaque année 50 milliards d'euros aux États membres.

16 février : Le tribunal pénal de Paris condamne deux individus et une entreprise de fraude douanière, dans la première affaire EPPO en France à atteindre les tribunaux. L'accusé a importé des voitures de luxe de Suisse et a échappé au paiement des droits de douane et de la TVA, causant des dommages - intérêts de 110 000 € aux budgets de l'UE et des Ils ont été condamnés à la prison avec sursis et à une amende cumulée de 150 000 euros, et obligés de payer intégralement les dommages - intérêts. Super coopération avec la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

15 février : Perquisitions à domicile en cours en Roumanie, y compris au domicile des fonctionnaires, dans le cadre d'une enquête de l'EPPO sur fraude avec des fonds pour l'emploi. Les suspects sont accusés d'avoir créé des entreprises fictives afin d'obtenir illicitement des fonds destinés à aider les demandeurs d'emploi à trouver un emploi. Selon l'enquête, ils ont également fourni de faux documents attestant qu'ils ont dispensé une formation aux apprentis embauchés par ces entreprises. Les dommages au budget de l'UE s'élèvent à 1,6 million d'euros.

1° février : Trois individus ont été arrêtés aujourd'hui dans le cadre d'une enquête de l'EPPO sur la contrebande de tabac. Ils sont soupçonnés de faire partie d'une organisation criminelle impliquée dans l'importation de quantités massives de cigarettes de contrebande de Tunisie en Italie et en France, destinées au marché noir. Les dégâts aux budgets national et communautaire sont estimés à un minimum de 450 000 €, mais le total pourrait être beaucoup plus élevé.

31 janvier : Six personnes inculpées en Lituanie pour fraude aux marchés publics, dont une entreprise active dans le domaine du filtrage de l'air et de la ventilation industrielle. Elles sont accusées d'avoir gonflé le coût d'équipements robotisés afin d'obtenir illicitement 580 000 € des Fonds structurels et d'investissement de l'UE. Les dommages ont depuis été entièrement récupérés grâce à l'enquête menée en temps utile.

La Brigade financière italienne saisit 7 millions d'euros dans le cadre d'une enquête de l'EPPO sur une fraude aux subventions agricoles en Sicile. Les suspects sont accusés d'avoir gonflé les coûts de construction d'une exploitation agricole. Ils auraient créé un système de facturation entre plusieurs entreprises et collecté la TVA pour les prix les plus élevés.

Gérard ESTIOT le 21 février 2023